

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD 69
NORTH ATLANTIC COUNCIL

Ref. ex.

ORIGINAL: ENGLISH
5th October, 1961

1976

*Reg DPP
3234*

EXEMPLAIRE N° 185
COPY

NATO SECRET
SUMMARY RECORD
C-R(61)46
(Limited Distribution)

Summary record of a restricted meeting of the Council, held at the Permanent Headquarters, Paris, XVIIe., on Friday, 22nd September, 1961, at 10.30 a.m.

PRESENT

Chairman: Mr. D.U. Stikker

<u>BELGIUM</u>	<u>GREECE</u>	<u>NORWAY</u>
Mr. A. de Staercke	Mr. M. Melas	Mr. J. Boyesen
<u>CANADA</u>	<u>ICELAND</u>	<u>PORTUGAL</u>
Mr. J. Léger	Mr. H. Andersen	Mr. Vasco da Cunha
<u>DENMARK</u>	<u>ITALY</u>	<u>TURKEY</u>
Mr. T. Oldenburg	Mr. A. Alessandrini	Mr. Nuri Birgi
<u>FRANCE</u>	<u>LUXEMBOURG</u>	<u>UNITED KINGDOM</u>
Mr. P. de Leusse	Mr. P. Reuter	Sir Paul Mason
<u>GERMANY</u>	<u>NETHERLANDS</u>	<u>UNITED STATES</u>
Dr. G. von Walther	Jhr. J.A. de Ranitz	Mr. T.K. Finletter

INTERNATIONAL STAFF

Deputy Secretary General: Mr. A. Casardi

Assistant Secretary General
for Political Affairs: Mr. R.W.J. Hooper

Assistant Secretary General
for Production, Logistics
and Infrastructure: Mr. Johnson Garrett

Executive Secretary: The Lord Coleridge

ALSO PRESENT

Standing Group Representative: Maj. Gen. R.H. Barry

NATO SECRET

CONTENTS

<u>Item</u>	<u>Subject</u>	<u>Paragraph Nos.</u>
I.	NATO planning for the Berlin emergency: relationship between the Council and the 4-power ambassadorial steering group in Washington	1 - 40
II.	Emergency military build-up	41

NATO SECRET

I. NATO PLANNING FOR THE BERLIN EMERGENCY: RELATIONSHIP BETWEEN THE COUNCIL AND THE 4-POWER AMBASSADORIAL STEERING GROUP IN WASHINGTON

1. The CHAIRMAN recalled that at the meeting on Monday, 18th September the Canadian Representative had raised the question of the status of the 4-power ambassadorial steering group in Washington(1). He had expressed the view that the group was a good thing so long as it did not become an institution, and asked what was the status of the group, its relationship to the Council or to any other NATO Body, military or civil, and what stage it had reached in contingency planning. He, the Chairman, had for a long time felt that the Council should discuss this question, which worried a number of members of the Alliance. He thought it might be helpful to make the following comments, since a fundamental issue was at stake. All members of the Alliance recognized that the 3 powers had a special responsibility regarding Berlin, and that they had accordingly both the right and the obligation to plan and act regarding Berlin. The 3 powers had also a special position in that they were the members of the Standing Group. However, apart from this, it was his understanding that so far there had been no, repeat no, delegation of power from the Council. It was natural that, as regards Berlin, the Federal Republic should join the 3 powers in discussions, and that as international tension increased, the 4 powers should consult regularly in order to prepare for all eventualities. They had accordingly set up the ambassadorial steering group. It appeared that this group had now developed into an elaborate mechanism, with at least seven sub-groups on different questions. His attitude was that the existence of the group was natural, since plans must be made for action in different eventualities, but he did not like the name of a "steering" group, which he thought gave rise to confusion. It suggested that the group should function in a steering capacity and even act as a directorate for the Alliance.

2. In practice he thought that the functioning of the group had not always been beyond criticism. For example, as regards the military problems which the Council was studying, he had been informed three weeks ago that the steering group had given instructions to General Norstad, not only in his capacity as CINCEUR and as the commander of the forces of the three powers in Berlin, but in his capacity as SACEUR. He had then immediately indicated his view that this was going too far. He firmly believed that this instruction was now practically past history. In Washington, he had met the members of the "steering group", and discussed this problem with them. It had been agreed that he, as Secretary General, and the 4 Permanent Representatives

(1) Reference C-R(61)44, Item I ✓

involved, should discuss the problem with SACEUR in Paris with a view to obtaining suggestions on which the Council, which alone was qualified to decide, could reach agreement. This problem had therefore been under discussion for some time, and it appeared that there was a chance of working out a system whereby the authority of the Council and the individual rights of member countries would be fully recognized. He did not know if at the present stage it would be possible to make suggestions to the Council on which the 4 powers were agreed, but he hoped that a common approach might be realised. He hoped to bring this matter before the Council shortly.

3. There were other aspects of the problem besides the military one. The United States Secretary of State, at his meeting with the Council on 8th August, had said that the group would make not only military recommendations, but also recommendations in the economic, psychological, information and political fields. In the Council discussions of the last few days time had not been available to discuss all aspects. However, he emphasised that in each subject - unless of course the Council really desired to set up a steering group - plans and ideas should normally be developed from the start in the Council.

4. In the political field, valuable discussions had taken place, including the exchange of views on 20th September with Sir Evelyn Shuckburgh and M. Jean Laloy and on 21st September with M. Spaak. In the political field therefore he thought that the Council was working on the right lines, and should continue developing ideas. In the military field, he thought the Council's study of the problem of the emergency build-up was also on the right lines, and he suggested that discussion be resumed on Tuesday, 26th September.

5. As regards economic countermeasures, however, he thought the Council was possibly not on the right track. For example, in the Ad Hoc Working Group on Economic Countermeasures the United States Representative had indicated that the 4-power sub-group in Washington had completed its report and that copies would shortly be forwarded to the Council. This seemed to be a development of a system whereby an outside group reported directly to the Council at a stage where some members of the Alliance had already adopted a definite position. This was to be deplored; the development of positions, from the start, and for all countries, should take place in the Council itself. The Council should discuss this problem, to which he thought a solution might be found.

6. Summing up what he had said so far he made four points:

- i) Firstly, all member countries recognized the special position of the 3 powers by virtue of their responsibilities in Berlin and their membership of

the Standing Group; and recognized that it was normal that the Federal Republic be associated with them in their talks on Berlin;

- ii) Secondly, the ambassadorial group was not a NATO steering group, and no power had been delegated to it by the Council;
- iii) Thirdly, the development of plans should take place in the Council, and member governments should avoid adopting rigid positions before Council consultation had taken place;
- iv) Fourthly, if the ambassadorial group wished to work in liaison officially with the Council or committees of the Council, then such liaison could only take place through the International Staff, and should constitute a two-way traffic. Obviously a great deal of unofficial bilateral consultation might take place, but where consultation was official, the International Staff must be informed if it was to be in a position to fulfil its task.

7. The Council had known for some time that the three powers had developed contingency plans with regard to Berlin. As further thought had been given to the problem, it had become clear to all that military action taken to support Western rights of access to Berlin involved the risk of war for all. It was therefore important and desirable that Alliance act in unison with regard to any such measures, not only to increase the credibility of the NATO deterrent, but in order to put itself in the posture most likely to succeed.

8. This required that not only the planning of the three powers be made known to the Council as a whole, but that also the plans for NATO action be up-dated, expanded and developed in the Council.

9. What then was the responsibility of the Council and of the member governments? It was to have a full and speedy exchange of governmental views on these plans, so that each member would know the extent to which each other member was likely to respond with regard to measures to be taken in support of the common pledge with regard to Berlin. This must be a frank exchange of views. The subject was too important for anything else. Only thus could be found the basis for the common action which was indispensable.

10. This exchange of views should take place upon the basis of plans as plans, whether developed in NATO or by the three powers in view of their special responsibility. This would lay the groundwork which was so badly needed for a common understanding and a common programme of the Alliance as a whole on these vital matters.

11. The CANADIAN REPRESENTATIVE found the Chairman's statement on the position admirable, and hoped that all members of the Council could state their agreement to it now. If some countries were not in a position to agree it would mean that they were reticent about making the Alliance function as successfully as possible. He wished his further remarks to be put against the background of two recent statements; firstly, the statement by the Canadian Prime Minister that if war broke out Canada would become involved because of its relationship, undertakings and pledges to NATO; and secondly a remark by the Chairman himself that at least in certain quarters it seemed as if the eleventh hour had arrived. In these circumstances he considered that the Council should give priority to examining the substance of the problem, rather than procedures; however, if procedures were unsatisfactory, they should be discussed and improved.

12. At the moment, discussion of the problems relating to Berlin and Germany were focussed in two different groups; in the Council and in the group of four ambassadors in Washington. Clarification was needed on the role of that group and more particularly on its relationship with the Council and other NATO agencies. The past relationship had not been particularly good. The Chairman had pointed out a number of faults in the procedure. He, the speaker, would like to note a few more. One concerned the activity of the NATO Ad Hoc Study Group on public relations work on Germany. The Chairman had withdrawn an item on this study group from the Agenda of Council for 20th September, perhaps because of the references in paragraphs two and nine of that report to the activities of the quadripartite working group in Washington. It was the Canadian Representative's understanding that the study group had had a report submitted to it by the quadripartite working group and that no amendment had proved acceptable during the discussions. It seemed that the quadripartite working group had submitted a document on what was fairly close to a "take it or leave it" basis. From what the Secretary General had just said, somewhat the same development might occur with respect to the subject of economic countermeasures.

13. A further example was that of the report on the recent meeting of the four foreign ministers in Washington. The report itself had been inadequate, although the supplementary explanations supplied by Sir Evelyn Shuckburgh and Mr. Laloy had put some flesh on the bones. All this, however, had been done in a somewhat haphazard way which should not be the normal pattern for relationships between the Council and the four. There was also the question which had been already raised by the Chairman concerning the briefing of NATO ambassadors in Washington. There could be advantages in this procedure if it saved time so long as discussions of substance concerning matters which affected the Alliance as a whole were conducted only in the Council. He believed the Secretary General should be informed at the same time as briefings in Washington were being carried out.

14. According to the information which had been received from the Canadian Embassy in Washington with respect to the most recent briefing of NATO ambassadors, Mr. Kohler of the United States had indicated that the ambassadorial group had set up a number of subcommittees which reported on various aspects of contingency planning. Some aspects referred to were the NATO military build-up, problems of air access, economic countermeasures, information programmes, the situation in East Berlin and other areas of common interest concerned. Some of these had been discussed in Council; others had not. During the same briefing Mr. Kohler had said that new instructions had gone out to responsible allied authorities in the area. If this meant that there was a new directive to SACEUR, then obviously the Council should have been made aware of it.

15. Another question arose concerning the relationship of the LIVE OAK Group to SACEUR, to the four powers and to the Council. Admittedly the four powers had special responsibilities in Berlin. They had, however, over the years asked other members of the Alliance to be as closely associated as possible with the policy they were pursuing in Berlin. The Canadian Prime Minister had given a renewed pledge of association as recently as a few days ago. Surely it was up to the four powers most directly concerned to make sure that if the allies were to be committed in war they should be informed in peace. No blank cheque had been given to the three or the four. It was up to them to convince the rest of the allies of the wisdom of any course of action they thought should be followed, and this should be done in the Council. He then made three suggestions for the better harmonization of activity between the four and the Council.

- (i) the Council should agree that the greater part of the information available to the 4-powers should be made available to the Council. Here, the United States Representative might possibly co-ordinate the provision of information, since the Four met in Washington, and because of the present talks between Mr. Rusk and Mr. Gromyko;
- (ii) the Secretary General of NATO must be informed, one way or another of the work of the 4-power group, or Council deliberations would not be as fruitful as they should be;
- (iii) there was nothing abnormal in the four power Foreign Ministers entrusting their ambassadors in Washington with studies of contingency planning. However, plans could not be formulated without military advice. Where did this advice come from? If it came from

General Norstad in his capacity as United States Commander, this was perhaps unobjectionable, as far as the United States was concerned. However, he asked whether it was a fact that the United Kingdom and France had also given General Norstad a special mandate in connection with Berlin.

16. All plans which would be NATO-wide in their application must be presented to the Council at the earliest possible stage. The four-powers should not act without Council agreement; for example, failing a massive attack the use of even one atomic warhead in relation to Berlin would automatically involve the Alliance; therefore any plan by the Four based on the use of nuclear power should come before the Council for decision.

17. The ITALIAN REPRESENTATIVE fully supported the remarks by the Chairman and the Canadian Representative. From the beginning of the Alliance, his country had always emphasised the need to respect the prerogatives of the Council; failure so to do would mean a grave blow to the Alliance. As regards the security aspect of consultation among fifteen countries, he thought that in the past where there was a real desire to protect secrets, no leakages had taken place.

18. The Council should study and reach a decision on the question of economic countermeasures. It should also study the military and political aspects of the problem. He hoped that the Chairman's belief that the 4-power instructions to SACEUR were now past history was correct, and that a system was being worked out which would associate the Council fully with any decisions taken. If this was the case, he had no comment, except to emphasise that there should be no question of the 3 or the 4-powers sending instructions to SACEUR without the knowledge of the Council.

19. In the political field he fully recognised the fact that the 3 powers had special responsibilities, and was grateful to them for the arduous task they were undertaking. However, he emphasised that, particularly with regard to contingency plans, a method must be found of fully consulting the allies in accordance with the spirit of the treaty. There was no need to dramatise the briefing of the NATO ambassadors in Washington. These ambassadors should obviously be in close contact with the State Department, but the Council should also be informed at the same time. He supported the suggestion that a member of the International Staff should be present as a regular observer at meetings of the ambassadorial steering group, and he recalled that a similar system had functioned in 1959 with excellent results. Since the appointment of such an observer would not only mean that the Council would be kept informed rapidly, but would also be

a help to the 4-powers, he urged the Chairman to obtain a decision now from the Council on the appointment of a Representative of the International Staff.

20. The FRENCH REPRESENTATIVE, in reply to the Canadian Representative, recalled that at the ministerial meeting in Washington in April, 1959, Mr. Couve de Murville had informed the Council that the 3 powers had instructed General Norstad to assume military responsibility for Berlin, and to make appropriate plans.

21. The NETHERLANDS REPRESENTATIVE pointed out, nevertheless, that there was a difference between contingency planning and the issuance of directives to SACEUR. No one would object to General Norstad making contingency plans (though in which of his capacities was a different question) but his government took strong objection to the issuance of directives by 3 or 4 powers without the knowledge of the Council.

22. He fully agreed with the statement by the Chairman, and supported the solution he suggested. He agreed that there was no objection to ambassadors being informed in Washington, on two conditions. Firstly, they should not be given any more information than the Council. The Canadian Representative had already said that Mr. Kohler had indicated that new instructions had gone out to the allied commanders, and the Netherlands ambassador in Washington had informed him that special attention was being given to the question of maintaining air access, this being a crucial point, since it was the only form of access not directly under physical communist control. Information of this kind should be given to the Council in the first instance.

23. Secondly, ambassadors in Washington should be informed only; consultation should be reserved for the Council.

24. He supported the suggestion that the International Staff should be represented in Washington in order to inform the Secretary General of progress by the Group. It was essential both for the Council and for International Staff that such liaison be maintained. He did not wish to dramatise this question, and thought it would be possible to find a procedure for the future by which all member countries would be informed as fully as possible on all aspects of planning. Obviously, the Council should not be informed of every detail of every operation planned, but only on the general lines envisaged. If plans were being made to send an armed force along the autobahn his government was interested not in details of the degree to which the force would be armed, but in the principle of sending such a force. It would, for example, be reluctant to send an army corps, since if this corps were cut off by enemy forces it would then be lost to the West. It was in the interests of both

member countries and SACEUR that there should be liaison with the 4-power group as suggested by the Chairman.

25. The TURKISH REPRESENTATIVE was in full agreement with the Chairman's way of posing the problem and the solution he suggested as well as with the views expressed by the Canadian Representative. He agreed with the views of the Netherlands Representative as regards information given to ambassadors in Washington. It was natural to give such information, but discussion should take place only in the Council. He supported the suggestion that a representative of the International Staff should act as an observer in Washington. He asked whether this suggestion had in fact been turned down; if so, at least out of courtesy it should be explained why. NATO should, at the same time, put its own house in order and ensure better liaison between the Council and the Standing Group, and the Council and SHAPE.

26. The GREEK REPRESENTATIVE said his Government supported the political and military policy of the four powers, but given the very grave situation now existing, he hoped the Chairman's proposals could be adopted.

27. On the subject of economic countermeasures, he recalled that approximately 25% of his country's external trade was with the Iron Curtain countries, i.e. a very much higher proportion than that of most other member countries. An economic embargo would therefore be especially serious for Greece, and he hoped that a solution might be found which would equalise sacrifices for all the members of the Alliance. If the Alliance could not accept the proposals put forward by his government, he invited counter-proposals which would make it possible for Greece to make her contribution, as she was anxious to do.

28. The BELGIAN REPRESENTATIVE, agreeing with the views expressed by previous speakers, nevertheless asked the Chairman why he considered that in the political and military fields, the Council was working on the right lines. In the military field, he had no information; the Council had only been informed that the LIVE OAK operation was taking place, and had no details of this operation. He thought there were no grounds for optimism; the Council received information, but consultation took place elsewhere, and even when consultation took place in the Council, it was followed by three-power consultation in Washington. He agreed that the three powers had special responsibilities, but pointed out that since all members of the Alliance were equally involved in the danger of war, they should all take part in planning. It was most regrettable that the Council had only heard in the most roundabout way of the existence of the Washington sub-groups. Though the three powers might work for weeks on a particular question, for example, economic counter-measures, when they reported to the Council, it was with a request

that their decisions be approved in 48 hours. He emphasised that the unity of the Alliance depended upon an agreement among the allies, which pre-supposed full discussion of the points at issue.

29. The UNITED KINGDOM REPRESENTATIVE said that the views he intended to express were largely personal and if they committed any government, it could be only the United Kingdom Government. They did not in any way represent a co-ordinated four-power reply; there was no such co-ordinated reply to make. He thought that the four points made by the Chairman were excellent ones, and that his authorities would agree with all these points. However, he wondered if the situation was such as the Chairman had suggested. His own view on the four-power group in Washington was that there was no reason why it should be called a steering group; in fact, the United Kingdom Delegation had always referred to it as a working group. He thought it was agreed that the four powers should take a large part in preparing East-West negotiations, and that the United States here had a senior role, as exemplified by the present talks between Mr. Rusk and Mr. Gromyko. He recalled that the United Kingdom Foreign Minister had repeatedly stated that it was necessary that negotiations should take place at some point. Public opinion in the West was not willing to risk a nuclear war without some effort at negotiation, and the West should make it clear that it was willing to negotiate. Mr. Rusk had assumed the task of sounding the Soviet position. He thought that if Mr. Rusk desired urgent consultation with the other two or the other three governments, he would naturally refer to the ambassadors on the spot in order to save time, but this would not mean that there was any intention to short-circuit consultation in the Council. Since ambassadors would have to consider many subjects in this connection, it was necessary for them to have one or more deputies, but the sub-groups were working bodies with no special authority.

30. In regard to the military aspect, the Council was aware that General Norstad had assumed responsibility for supervising certain planning in relation to access to Berlin. He agreed that when these plans reached a stage in which all the allies were involved the Council should be kept fully informed. He pointed out that the emergency which now existed was only a recent one. The Council should now be informed of plans, and he thought it was the intention of the three powers so to inform the Council. He categorically denied the suggestion that the four powers were trying to prepare with General Norstad plans involving the Alliance as a whole, with a view to requesting the Council to rubber-stamp these plans.

31. As regards the relationship of the steering group to the Council, he agreed that the Council was entitled to the fullest information on the progress of plans. He disagreed with the Canadian Representative that the oral report to the Council on the Foreign Ministers' meeting in Washington had been arranged in a haphazard fashion. While the written report had perhaps not been adequate, the Foreign Ministers had decided already in Washington that an oral report in Paris was the best way of keeping the Council fully informed. He agreed that in such cases full information should be given to the Council rather than to ambassadors in Washington, wherever this might be avoided.

32. He repeated that the steering group was in fact mis-named, and that it was really little more than a procedure for sorting out ideas. It was hardly a body with which liaison was possible. Further, if an international observer were appointed, this might in fact turn the group into something it was never intended to be - a steering group for NATO. When the Four Ambassadors were able to reach joint views, this sometimes led to the preparation of a document which came before the Council for consideration. This might not always be a good thing; neither was it necessarily always a bad thing. These documents had no prior authority and were not presented to the Council with a time-limit. If this impression had ever been conveyed it was regrettable.

33. The UNITED STATES REPRESENTATIVE expressed agreement with the four points made by the Chairman. He thought that this was one of the most important discussions which had taken place in the Council, since it showed the deep dissatisfaction of some members notwithstanding the excellent description by the United Kingdom Representative of the functioning of the steering group at the way in which the affairs of the Alliance were being conducted. This feeling of dissatisfaction was of deep concern to his government, and he was authorised to do all in his power to remove it. He asked for the indulgence of the Council in view of the difficulties under which the four powers were working in Washington: long hours, complicated subjects and questions of military and political security. He thought the four powers intended that full consultation should take place in the Council, though he admitted that on occasion in the past they had presented the Council with information rather than the possibility for consultation.

34. How might this problem be solved? He thought it would be a mistake for the Council as a first move to discuss detailed measures to dispel this feeling of dissatisfaction. The proposal to send an observer from the International Staff seemed to be supported by a majority of the Council; however, he thought it called for further study. The United Kingdom Representative had already pointed out one objection. Further objections were, should the International Staff send an observer

to Washington only, or also to the other NATO capitals? If to Washington only, why? He strongly emphasised that liaison between the Council and the United States government was his own function as United States Permanent Representative. Again, the sending of an observer would tend to make an institution of the Steering Group. No hasty decision should be taken, though he agreed that it was urgent to remove the feeling of dissatisfaction. He accordingly suggested that the Chairman of the International Staff, in consultation with one or more Permanent Representatives, should submit to the Council a list of suggestions as to how the procedures which had caused this dissatisfaction might be removed.

35. The FRENCH REPRESENTATIVE said that the steering group was not an institution, and recalled that it had met on a number of occasions to prepare three or four power replies to Soviet Notes. There was also a four-power group in Bonn. He did not know why the name of steering group had been chosen, but he thought it provided a natural way for facilitating the work of the four governments especially involved and who had to consult each other daily.

36. The BELGIAN REPRESENTATIVE agreed with the United States Representative that Permanent Representatives were the ideal liaison officers between their governments and the Council. It appeared that the United Kingdom, France and the Federal Republic had already received a report on the luncheon party between Mr. Rusk and Mr. Gromyko on 21st September; why was it not possible for the Council also to receive a report immediately?

37. The UNITED STATES REPRESENTATIVE thought this point well taken.

38. The ITALIAN REPRESENTATIVE pointed out that the appointment of a Representative of the International Staff as an observer on the steering group would be in line with the procedure laid down in C-M(60)111, paragraph 14. It would not create any danger of institutionalising the steering group but on the contrary would forestall any fears on this subject.

39. The CHAIRMAN said that he would not attempt to sum up the discussion. Replying to the Belgian Representative, he thought that the Council was working on the right lines in the military field and that its present study would lead to a comparison of national efforts towards the military build-up. When the Council received the report on the planning contained in the LIVE OAK documents it would become clear that consultation was intended; he thought furthermore that it would be possible to reach agreement on NATO-wide planning. As regards political consultation, he thought that the Council discussions at the

beginning of September had been important ones, and though the views expressed had not always been in agreement, all views had been taken into account. The United States Representative had noted the dissatisfaction at the present situation expressed by a number of members of the Council and the necessity to remove this feeling. He himself would prefer a pragmatic solution to the setting up of new institutions. He suggested that the Council should discuss this question again in the light of the record of this meeting, and that, as suggested by the United States Representative the International Staff could perhaps prepare a short paper in consultation with a number of Permanent Representatives.

40. In conclusion, the COUNCIL:

approved the suggestion by the Chairman to continue discussion in the light of the present record.

NATO SECRETII. EMERGENCY MILITARY BUILD-UP

Reference: C-R(61)44, Item III ✓

Document: SHAPE 188/61 of 15th September, 1961 ✓

41. The COUNCIL:

agreed to continue discussion on Tuesday, 26th September at 3 p.m.

OTAN/NATO,
Paris, XVIc.

NATO SECRET

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL*Rg. Ex**1144K*

64

ORIGINAL : ANGLAIS
5 octobre 19611976
*Reg DPP**3234*EXEMPLAIRE
COPYNATO SECRET
PROCES-VERBAL
C-R(61)46
(Distribution limitée)Procès-verbal de la réunion restreinte du Conseil
tenue au Siège Permanent, Paris, XVIE,
le vendredi 22 septembre 1961 à 10h30PRESENTS

Président : M. D.U. Stikker

<u>BELGIQUE</u>	<u>GRECE</u>	<u>NORVEGE</u>
M. A. de Staercke	M. M. Melas	M. J. Boyesen
<u>CANADA</u>	<u>ISLANDE</u>	<u>PORTUGAL</u>
M. J. Léger	M. R. Andersen	M. Vasco da Cunha
<u>DANEMARK</u>	<u>ITALIE</u>	<u>TURQUIE</u>
M. T. Oldenburg	M. A. Alessandrini	M. Nuri Birgi
<u>FRANCE</u>	<u>LUXEMBOURG</u>	<u>ROYAUME-UNI</u>
M. P. de Leusse	M. P. Ruter	Sir Paul Mason
<u>ALLEMAGNE</u>	<u>PAYS-BAS</u>	<u>ETATS-UNIS</u>
Dr. G. von Walther	Jkr. J.A. de Ranitz	M. T.K. Finletter

SECRETARIAT INTERNATIONAL

Secrétaire Général Délégué : M. A. Casardi
 Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Politiques : M. R.W.J. Hooper
 Secrétaire Général Adjoint pour la Production, la Logistique et l'Infrastructure : M. Johnson Garrett
 Secrétaire Exécutif : Lord Coleridge

ÉGALEMENT PRÉSENT

Représentant du Groupe Permanent : Général R.H. Barry

NATO SECRET

- 2 -

NATO SECRET
C-R(61)46

SOMMAIRE

<u>Point</u>	<u>Objet</u>	<u>Paragraphes Nos.</u>
I.	Plans OTAN pour la crise de Berlin - Relations entre le Conseil et le Comité quadripartite des Ambassadeurs à Washington	1 - 40
II.	Renforcement du potentiel militaire en cas de crise	41

- 2 -

NATO SECRET

NATO SECRET
C-R(51)46

NATO SECRET

I. PLANS OTAN POUR LA CRISE DE BERLIN - RELATIONS ENTRE LE CONSEIL ET LE COMITÉ QUADRIPARTITE DES AMBASSADEURS, A WASHINGTON

1. Le PRESIDENT rappelle qu'à la réunion du lundi 18 septembre, le Représentant du Canada a soulevé la question du statut du Comité quadripartite des Ambassadeurs, à Washington (1). M. Léger avait déclaré que le Comité était très utile, à condition qu'il ne devienne pas une institution permanente, et il avait demandé des précisions sur le statut de ce Comité, ses relations avec le Conseil ou tout autre organisme militaire ou civil de l'OTAN, et sur le stade qu'il avait atteint en ce qui concerne les plans de crise. Personnellement, M. Stikker pense depuis longtemps que le Conseil devrait examiner cette question, qui inquiète un certain nombre de membres de l'Alliance. Les observations qui suivent présenteront peut-être quelque utilité car il s'agit là d'une question d'une importance fondamentale. Tous les membres de l'Alliance reconnaissent que les trois puissances ont, au sujet de Berlin, des responsabilités particulières, et qu'ils ont donc à la fois le droit et l'obligation de mettre sur pied des plans et d'intervenir dans l'affaire de Berlin. En outre, elles occupent une position spéciale, en ce sens que ce sont les trois nations membres du Groupe Permanent. Ceci dit, il lui semble qu'il n'y a eu jusqu'ici aucune, il dit bien aucune, délégation de pouvoir de la part du Conseil. Il était normal que, pour ce qui est de Berlin, la République fédérale se joigne aux discussions des Trois et que, la tension internationale augmentant, les quatre puissances se consultent régulièrement afin de se préparer à toutes les éventualités. C'est la raison pour laquelle elles ont créé le Comité des Ambassadeurs. Il semble que ce Comité se soit maintenant transformé en un mécanisme complexe, avec au moins sept sous-comités s'occupant de questions différentes. À son avis, s'il est normal qu'un tel comité existe, puisqu'il faut établir des plans d'action pour répondre aux diverses éventualités, l'expression anglaise "Steering Group" ne lui paraît pas satisfaisante, car elle prête à confusion. Elle laisse supposer en effet que le Comité doit avoir une fonction de direction et même tenir lieu de directoire pour l'Alliance.

2. Dans la pratique, M. Stikker estime que le fonctionnement du Comité n'a pas toujours été au-dessus de toute critique. Par exemple, en ce qui concerne les problèmes militaires que le Conseil étudie actuellement, M. Stikker a été avisé il y a trois semaines que le Comité des Ambassadeurs avait donné des instructions au Général Norstad, non seulement en sa qualité de CINCEUR et de Commandant des forces des trois puissances à Berlin, mais aussi en sa qualité de SACEUR. Il a immédiatement fait savoir que c'était, à son avis, pousser les choses trop loin. Il est profondément convaincu que ces instructions appartiennent désormais au passé. M. Stikker a rencontré

(1) Référence C-R(51)46, Point I ✓

NATO SECRET

à Washington les membres du Comité des Ambassadeurs et discuté de ce problème avec eux. Il a été décidé que les quatre Représentants Permanents intéressés et lui-même, en sa qualité de Secrétaire Général, étudieraient le problème avec SACEUR à Paris, en vue d'élaborer des propositions sur lesquelles le Conseil, qui seul a qualité pour prendre une décision, pourra parvenir à un accord. Ce problème est donc étudié depuis un certain temps et il semble qu'il soit possible de concevoir un système permettant de respecter intégralement l'autorité du Conseil, et les droits des divers pays membres. M. Stikker ne sait pas si au stade actuel il sera possible de présenter au Conseil des suggestions agréées par les quatre puissances, mais il espère qu'un terrain de rencontre pourra être trouvé. Il pense pouvoir saisir prochainement le Conseil de cette question.

3. Le problème n'a pas qu'un aspect militaire. Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis a déclaré, lorsqu'il a rencontré le Conseil, le 8 août, que le Comité formulerait non seulement des recommandations d'ordre militaire, mais aussi des recommandations relevant des domaines économique, psychologique, politique et de l'information. Lors des discussions de ces derniers jours, le Conseil n'a pas eu le temps d'examiner tous les aspects du problème. Toutefois, M. Stikker souligne que, pour chaque question, c'est normalement au Conseil qu'il appartient en premier ressort, à moins naturellement qu'il veuille lui-même créer un groupe directeur, d'élaborer des plans et de développer des idées.

4. Dans le domaine politique, des échanges de vues fort intéressants ont eu lieu, notamment le 20 septembre avec Sir Evelyn Shuckburgh et M. Jean Laloy et le 21 septembre avec M. Spaak. Sur le plan politique donc, il estime que le Conseil agit de la manière qui convient, et qu'il devrait continuer à développer des idées. Dans le domaine militaire, l'étude qu'effectue le Conseil du renforcement du potentiel militaire pour faire face à la crise de Berlin s'oriente également dans un sens satisfaisant et il propose de reprendre les discussions le mardi 26 septembre.

5. Par contre, en ce qui concerne les contre-mesures économiques, M. Stikker estime que le Conseil n'est peut-être pas sur la bonne voie. Par exemple, le Représentant des Etats-Unis au Groupe de Travail ad hoc sur les Contre-mesures Economiques avait indiqué que le Sous-Comité des Quatre à Washington avait terminé son rapport et que des exemplaires en seraient prochainement communiqués au Conseil. Il semble que l'on se trouve à la naissance d'un système en vertu duquel un groupe extérieur fait directement rapport au Conseil à un stade où certains membres de l'Alliance ont déjà arrêté leur position. Ceci est à déplorer. En effet, c'est au sein du Conseil lui-même que les positions doivent s'élaborer dès le début, et ceci vaut pour tous les pays. Le Conseil devrait examiner ce problème auquel, à son avis, une solution devrait pouvoir être trouvée.

6. M. Stikker résume en quatre points ses observations :

- (i) Premièrement, tous les pays membres reconnaissent que les Trois Puissances occupent une position particulière, en raison des responsabilités qui leur incombent à Berlin et du fait qu'elles sont membres du Groupe Permanent, il leur paraît normal que la République fédérale soit associée aux discussions des Trois sur Berlin;
- (ii) Deuxièmement, le Comité des Ambassadeurs n'est pas un Groupe directeur OTAN, et le Conseil ne lui a délégué aucun pouvoir;
- (iii) Troisièmement, les plans doivent être élaborés au sein du Conseil, et les Gouvernements membres doivent se garder d'adopter des positions rigides avant que des consultations n'aient eu lieu au sein du Conseil;
- (iv) Quatrièmement, si le Comité des Ambassadeurs désire travailler officiellement en liaison avec le Conseil ou avec des comités du Conseil, cette liaison ne peut avoir lieu que par l'intermédiaire du Secrétariat International, et doit se faire dans les deux sens. Sans doute de nombreuses consultations bilatérales de caractère non officiel ne sont-elles pas exclues, mais lorsque les consultations ont un caractère réellement officiel, le Secrétariat International doit en être informé pour pouvoir s'acquitter de sa tâche.

7. Le Conseil sait depuis un certain temps déjà que les Trois ont élaboré des plans de crise au sujet de Berlin. A la réflexion, chacun a pu se rendre compte que toute action militaire pour la défense des droits d'accès occidentaux à Berlin impliquaient un risque de guerre pour tous. Il est donc important et souhaitable que les membres de l'Alliance agissent de manière parfaitement concrétée à l'égard de telles mesures, non seulement pour renforcer la valeur psychologique de la force de dissuasion de l'OTAN, mais aussi pour se mettre eux-mêmes mieux en mesure d'obtenir les résultats recherchés.

8. Cette action exige non seulement que les plans des Trois soient communiqués au Conseil dans son ensemble, mais également que les plans concernant l'action de l'OTAN soient élaborés, développés et mis à jour au sein du Conseil.

9. Quelle est alors la responsabilité du Conseil et des pays membres ? Il faut assurer des échanges de vues approfondis et rapides sur ces plans à l'échelon gouvernemental, de façon que chaque pays membre sache jusqu'à quel point chacun des autres pays membres pourra s'associer aux mesures à prendre pour honorer l'engagement commun au sujet de Berlin. Les échanges de vues doivent être empreints

d'une grande franchise. La question est trop importante pour qu'il en soit autrement. Ce n'est que de cette façon qu'il sera possible de trouver la base de l'action commune indispensable.

10. Cet échange de vues devrait avoir lieu à partir de plans proprement dits, qu'ils soient élaborés au sein de l'OTAN ou par les Trois en raison de leurs responsabilités particulières. Ceci jettera les bases qui sont si indispensables pour arriver à une compréhension mutuelle et à un programme commun qui soit celui de l'Alliance tout entière sur ces questions d'importance capitale.

11. Le REPRESENTANT du CANADA estime que l'exposé du Président sur cette question est remarquable et il espère que tous les membres du Conseil peuvent dès maintenant marquer leur accord. Si certains n'étaient pas en mesure de le faire, cela voudrait dire qu'ils hésiteraient à donner à l'Alliance toute l'efficacité possible. A propos de deux récentes déclarations, il voudrait formuler quelques observations: premièrement, le Premier Ministre du Canada a déclaré qu'en cas de guerre, le Canada se trouverait entraîné dans le conflit en raison des relations avec l'OTAN et des engagements qu'il a contractés à son égard. Deuxièmement, le Président a lui-même déclaré que certains milieux du moins estiment qu'on en est déjà au dernier quart d'heure. Dans ces conditions, le Conseil devrait se préoccuper davantage des questions de fond plutôt que de procédure; encore que, si ces dernières ne sont pas satisfaisantes, elles doivent être examinées et améliorées.

12. Pour le moment, les discussions sur les problèmes que posent Berlin et l'Allemagne ont lieu essentiellement au sein de deux groupes différents; le Conseil et le Comité des quatre ambassadeurs à Washington. Il est nécessaire de préciser le rôle de ce dernier comité et plus particulièrement ses rapports avec le Conseil et d'autres organismes OTAN. Dans le passé, les relations n'ont pas été particulièrement bonnes. Le Président a déjà fait état d'un certain nombre de défauts de procédure. M. Léger aimeraient pour sa part noter quelques autres. Par exemple, les activités du Groupe d'Etude ad hoc de l'OTAN sur l'information du public au sujet de l'Allemagne et de Berlin. Le Président a retiré de l'ordre du jour de la réunion du Conseil du 20 septembre, un point concernant ce Groupe d'étude, peut-être parce que les paragraphes 2 et 9 du rapport de ce groupe faisaient état des activités du Comité quadripartite de Washington. M. Léger croit savoir que le Comité quadripartite a soumis un rapport au Groupe d'étude et qu'aucune modification n'a été jugée acceptable au cours des discussions. Il semble donc que le Comité quadripartite ait soumis un document dans un esprit s'inspirant très étroitement du principe "à prendre ou à laisser". D'après ce que le Secrétaire Général vient de dire, il semble qu'on doive se trouver à peu près devant la même situation en ce qui concerne les contre-mesures économiques.

13. Le rapport sur la récente réunion des quatre Ministres des Affaires étrangères à Washington en est un autre exemple.

Le rapport lui-même était insuffisant, bien que les précisions fournies par Sir Evelyn Shuckburgh et M. Laloy lui aient donné quelque consistance. Tout ceci cependant a revêtu un caractère quelque peu improvisé qui ne devrait pas être la marque normale des relations entre le Conseil et les Quatre. On peut aussi citer la question qui a été soulevée par le Président concernant les exposés donnés aux Ambassadeurs OTAN à Washington. Peut-être cette procédure présenterait-elle des avantages, par exemple si elle permettait de gagner du temps, à la condition que les discussions sur le fond des questions qui touchent l'Alliance, dans son ensemble, aient lieu uniquement au sein du Conseil. M. Léger estime que le Secrétaire Général devrait être tenu au courant en même temps que les exposés sont donnés à Washington.

14. Selon les renseignements qui ont été reçus de l'Ambassade du Canada à Washington en ce qui concerne le dernier exposé aux Ambassadeurs OTAN, M. Kohler (Etats-Unis) a indiqué que le Comité des Ambassadeurs avait créé un certain nombre de sous-comités qui font rapport sur divers aspects des plans de crise. Parmi ces divers aspects, on peut citer: le renforcement du potentiel militaire de l'OTAN, les problèmes des accès aériens, les contre-mesures économiques, les programmes d'information, la situation à Berlin-Est et autres problèmes d'intérêt commun. Certaines de ces questions ont été examinées au sein du Conseil; d'autres non. Au cours du même exposé, M. Kohler a ajouté que de nouvelles instructions avaient été adressées aux autorités alliées ayant des responsabilités dans cette zone. Si cela signifie que de nouvelles directives ont été données au SACEUR, alors le Conseil aurait dû de toute évidence en être informé.

15. Une autre question se pose en ce qui concerne les relations du groupe de "Live Oak" avec le SACEUR, les Quatre et le Conseil. Sans doute, les Quatre ont-ils des responsabilités particulières à Berlin, mais pendant des années, ils ont demandé aux autres membres de l'Alliance de s'associer aussi étroitement que possible à la politique qu'ils poursuivent à Berlin. Le Premier Ministre du Canada a renouvelé son engagement dans ce sens il y a quelques jours, à peine. Il appartient bien sûr aux Quatre puissances les plus directement intéressées de faire en sorte que, si les alliés doivent être entraînés dans un conflit, ils soient tenus au courant en temps de paix. Aucun blanc seing n'a été donné aux Trois ni aux Quatre. Il leur appartient de convaincre leurs alliés de la sagesse de toute ligne de conduite qu'ils jugent devoir suivre, et ils doivent le faire au sein du Conseil. M. Léger présente ensuite trois suggestions en vue d'arriver à une meilleure harmonisation des activités entre les Quatre et le Conseil.

- (i) Le Conseil devrait décider que la majeure partie des renseignements communiqués aux Quatre puissances doivent également lui être transmis. A cet égard, le Représentant des Etats-Unis pourrait peut-être coordonner la communication de ces renseignements,

étant donné que les Quatre se réunissent à Washington et aussi en raison des pourparlers actuels entre M. Rusk et M. Gromyko;

- (ii) le Secrétaire Général de l'OTAN devrait être informé, d'une manière ou d'une autre, des travaux du Comité quadripartite, faute de quoi les délibérations du Conseil ne seront pas aussi fructueuses qu'elles devraient l'être;
- (iii) il n'y a rien d'anormal à ce que les Ministres des Affaires étrangères des Quatre confient à leurs Ambassadeurs à Washington des études concernant les plans de crise. Toutefois, il n'est pas possible d'élaborer des plans sans prendre l'avis des autorités militaires. Qui doit donner cet avis ? Si c'est le Général Norstad, en sa qualité de Commandant des forces américaines, il n'y a peut-être aucune objection à cela en ce qui concerne les Etats-Unis, mais il demande si le Royaume-Uni et la France ont également donné au Général Norstad un mandat spécial en ce qui concerne Berlin.

16. Tous les plans qui auraient une application à l'échelon OTAN doivent être présentés au Conseil le plus rapidement possible. Les Quatre ne devraient pas agir sans l'accord du Conseil; par exemple, en dehors du cas d'une attaque massive, l'utilisation ne serait-ce que d'une seule ogive atomique au sujet de Berlin, mettrait automatiquement en jeu l'Alliance; en conséquence, tout plan des Quatre fondé sur l'utilisation de la puissance nucléaire doit être soumis à la décision du Conseil.

17. Le REPRÉSENTANT de l'ITALIE s'associe sans réserve aux remarques du Président et du Représentant du Canada. Depuis la création de l'Alliance, son pays a toujours souligné la nécessité de respecter les prérogatives du Conseil, faute de quoi l'Alliance en serait fortement ébranlée. En ce qui concerne l'aspect sécurité des consultations entre les Quinze pays, il estime que dans le passé, chaque fois que les pays ont fait preuve d'un désir réel de protéger les secrets, aucune fuite n'a eu lieu.

18. Le Conseil devrait procéder à une étude et arriver à une décision sur la question des contre-mesures économiques. Il devrait également étudier les aspects militaires et politiques du problème. M. Alessandrini espère que le Président a raison lorsqu'il affirme que les instructions des Quatre au SACEUR appartiennent désormais au passé, et qu'un système est actuellement élaboré, qui permettra d'associer pleinement le Conseil aux décisions prises. Si tel est le cas, alors il n'a aucun commentaire à formuler; toutefois, il aimeraient souligner qu'il ne saurait être question que les Trois ou les Quatre envoient des instructions au SACEUR à l'insu du Conseil.

19. Dans le domaine politique, M. Alessandrini reconnaît parfaitement que les Trois ont des responsabilités particulières, et il leur est reconnaissant des efforts qu'ils déploient dans ce domaine. Toutefois, il souligne qu'en ce qui concerne plus particulièrement les plans de crise, il convient de trouver une méthode permettant des consultations approfondies entre les Alliés, conformément à l'esprit du Traité. Il ne faut pas s'exagérer l'importance des exposés aux Ambassadeurs OTAN à Washington. Ces Ambassadeurs doivent de toute évidence se tenir en contact étroit avec le Département d'Etat, mais le Conseil, lui aussi, doit en même temps être tenu au courant. M. Alessandrini approuve la suggestion tendant à ce qu'un membre du Secrétariat International assiste, en qualité d'observateur permanent, aux réunions du Comité des Ambassadeurs, et rappelle qu'en 1959 un système analogique a donné d'excellents résultats. La présence d'un tel observateur ne signifierait pas seulement que le Conseil serait rapidement tenu au courant; elle serait également une aide pour les Quatre. C'est pourquoi il invite instamment le Président à obtenir dès maintenant du Conseil une décision sur la désignation d'un représentant du Secrétariat International.

20. Le REPRESENTANT de la FRANCE, en réponse au Représentant du Canada, rappelle qu'à la session ministérielle de Washington d'avril 1959, M. Couve de Murville avait fait savoir au Conseil que les Trois avaient chargé le Général Norstad de l'aspect militaire de l'affaire de Berlin, et lui avait demandé d'établir les plans appropriés.

21. Le REPRESENTANT des PAYS-BAS souligne néanmoins qu'il y a une différence entre les plans de crise et l'envoi de directives au SACEUR. Nul ne s'oppose à ce que le Général Norstad établisse des plans de crise (encore qu'il s'agisse de savoir à quel titre il le fait) mais son Gouvernement est fermement opposé à ce que les Trois ou les Quatre envoient des directives à l'insu du Conseil.

22. Il approuve sans réserve la déclaration du Président, ainsi que la solution qu'il propose. Il reconnaît que rien ne s'oppose à tenir les Ambassadeurs au courant à Washington, mais cela à deux conditions. Premièrement, il ne faut pas qu'ils reçoivent plus de renseignements que le Conseil. Le Représentant du Canada a déjà déclaré que, d'après M. Kohler, de nouvelles instructions avaient été envoyées aux commandants alliés, et l'Ambassadeur des Pays-Bas à Washington lui avait fait savoir qu'une attention toute particulière était accordée au maintien des accès aériens, qui constituent l'un des points cruciaux, puisque c'est la seule forme d'accès qui ne se trouve pas directement sous le contrôle physique des communistes. Des renseignements de cette nature devraient être donnés en premier lieu au Conseil.

23. Deuxièmement, les Ambassadeurs à Washington devraient être uniquement tenus au courant; la consultation devrait être réservée au Conseil.

24. Il approuve la proposition de faire représenter le Secrétariat International à Washington, afin que le Secrétaire Général soit tenu au courant de la progression des travaux du Comité quadripartite. Cette liaison est indispensable au Conseil et au Secrétariat International. Il ne désire pas donner une importance excessive à cette question et il estime possible de mettre au point pour l'avenir une procédure qui permette à tous les pays membres de disposer des informations les plus complètes sur tous les aspects des plans. De toute évidence, le Conseil ne pourra être informé des moindres détails d'une opération prévue, mais seulement de ses lignes générales. Si des plans sont établis en vue d'envoyer une force armée le long de l'autoroute, son Gouvernement s'attachera non pas tant à l'importance exacte de l'armement dont disposera cette force, qu'au principe même de l'envoi de cette force. Son Gouvernement ne serait pas disposé par exemple à envoyer un corps d'armée, car si ce dernier est isolé par l'ennemi, il sera perdu pour l'Occident. Une liaison avec le Comité quadripartite, telle que l'a proposée le Président, serait utile à la fois aux pays membres et au SACEUR.

25. Le REPRÉSENTANT de la TURQUIE approuve sans réserve l'exposé du problème et la solution proposée par le Président ainsi que l'avis exprimé par le Représentant du Canada. Il se range à l'opinion du Représentant des Pays-Bas en ce qui concerne les renseignements fournis aux Ambassadeurs à Washington. Il est normal que ces renseignements leur soient communiqués; toutefois, les débats doivent être réservés au Conseil. Il est favorable à l'envoi d'un Représentant du Secrétariat International comme observateur à Washington. Il demande si cette proposition a été en fait écartée; dans l'affirmative, les raisons auraient dû en être données ne serait-ce que par courtoisie. Par ailleurs, l'OTAN devrait chercher à améliorer son organisation intérieure et établir une liaison plus efficace entre le Conseil et le Groupe Permanent d'une part, le Conseil et le SHAPE d'autre part.

26. Le REPRÉSENTANT de la GRECE annonce que son Gouvernement approuve les dispositions politiques et militaires des Quatre puissances, mais étant donné l'extrême gravité de la situation actuelle, il espère que les propositions du Président pourront être adoptées.

27. Au sujet des contre-mesures économiques, il rappelle que 25% environ du commerce extérieur de son pays s'effectuent avec les pays du rideau de fer, soit un pourcentage bien supérieur à celui des échanges commerciaux de la plupart des autres pays membres avec ces mêmes pays. Un embargo économique serait particulièrement grave pour la Grèce, et il espère que l'on pourra trouver une solution permettant de répartir équitablement les sacrifices entre tous les membres de l'Alliance. Si l'Alliance ne peut accepter les propositions présentées par son Gouvernement, il sollicite des contre-propositions qui permettraient à la Grèce de contribuer à l'effort commun, ce qu'elle est toute disposée à faire.

28. Le REPRESENTANT de la BELGIQUE, partage les vues des orateurs précédents mais demande au Président pourquoi estime-t-il que dans les domaines politique et militaire le Conseil agit comme il convient. Il ne dispose d'aucun renseignement dans le domaine militaire; le Conseil a été simplement informé du déroulement de l'opération LIVE OAK mais n'a reçu aucune précision à ce sujet. Il n'y a pas lieu de se montrer optimistes; certes le Conseil est informé, mais la consultation a lieu ailleurs et même lorsque la consultation se tient au Conseil, celle est suivie de consultations tripartites à Washington. Il reconnaît que les Trois puissances ont des responsabilités particulières, mais puisque tous les membres de l'Alliance sont exposés au même risque de guerre, ils doivent tous participer à l'élaboration des plans. Il est extrêmement regrettable que le Conseil ait appris de la façon la plus détournée l'existence des sous-comités de Washington. Alors que les Trois puissances peuvent travailler pendant des semaines sur une question donnée, par exemple les contre-mesures économiques, lorsqu'elles font rapport au Conseil, elles lui demandent d'approuver leurs décisions dans les 48 heures. Il souligne que l'unité de l'Alliance repose sur un parfait accord entre les alliés, ce qui pré-suppose l'examen approfondi des questions en cause.

29. Le REPRESENTANT du ROYAUME-UNI déclare que les vues qu'il se propose d'exprimer sont en grande partie personnelles et si elles engagent un gouvernement, ce ne peut être que celui du Royaume-Uni. Elles ne représentent nullement une réponse commune des Quatre puissances; aucune réponse de cette nature ne s'impose. A son avis, l'exposé en quatre points du Président est excellent et ses autorités l'approuveront sans réserve. Il se demande cependant si la situation se présente réellement comme le Président l'a laissé entendre. Il estime pour sa part qu'il n'y a aucune raison de désigner sous le nom de "Steering group" le Comité quadripartite des Ambassadeurs à Washington; la Délegation du Royaume-Uni l'a toujours appelé en fait "Groupe de travail". Il a été décidé que les Quatre Puissances joueraient un rôle important dans la préparation des négociations Est-Ouest, et qu'à cet égard, les Etats-Unis tiendraient le rôle principal, comme le mettent en évidence les pourparlers actuels entre M. Rusk et M. Gromyko. Sir Paul Mason rappelle que le Ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni a déclaré à maintes reprises que des négociations s'imposaient à un stade quelconque. L'opinion publique occidentale ne tient pas à courir le risque d'une guerre nucléaire sans que de sérieux efforts aient été faits pour négocier et l'Occident devrait faire savoir qu'il est disposé à négocier. M. Rusk s'est chargé de sonder la position soviétique. De l'avis du Représentant du Royaume-Uni, si M. Rusk désire consulter de toute urgence les deux ou trois autres gouvernements, il s'adressera naturellement aux Ambassadeurs sur place, afin de gagner du temps, ce qui ne veut pas dire que l'on ait la moindre intention de court-circuiter les consultations au sein du Conseil. Puisque les Ambassadeurs devront étudier de nombreuses questions à ce propos, il faudra qu'ils disposent d'un ou de plusieurs adjoints, encore que les sous-groupes soient des organismes de travail sans autorité particulière.

30. En ce qui concerne le problème militaire, le Conseil n'ignore pas que le Général Norstad s'est chargé de superviser certaines questions de plans ayant trait à l'accès à Berlin. Le Représentant du Royaume-Uni reconnaît qu'au moment où les plans atteignent un stade qui intéresse tous les Alliés, le Conseil doit être totalement informé des points en cause. Il fait remarquer que la crise actuelle est récente. Le Conseil doit être maintenant informé des plans prévus et les Trois Puissances ont d'ailleurs l'intention de les faire connaître au Conseil. Il oppose un démenti formel à l'opinion selon laquelle les Quatre Puissances chercheraient à établir avec le Général Norstad des plans mettant en cause l'ensemble de l'Alliance, dans l'intention d'inviter le Conseil à donner une approbation de pure forme à ces plans.

31. Quant aux rapports entre le "Comité Quadripartite" et le Conseil, il reconnaît que le Conseil est en droit d'être pleinement informé de la progression des plans. Il ne croit pas, comme le Représentant du Canada, que le rapport verbal au Conseil sur la réunion des Ministres des Affaires étrangères à Washington ait été présenté de façon imprévisible. Bien que le rapport écrit ait été peut-être insuffisant, les Ministres des Affaires étrangères avaient déjà estimé à Washington qu'un rapport présenté verbalement au Conseil à Paris était la meilleure façon de tenir le Conseil pleinement informé. Il admet que dans de semblables circonstances, des renseignements complets devraient être communiqués au Conseil plutôt qu'aux Ambassadeurs à Washington, lorsqu'il est possible d'éviter cette procédure.

32. Il répète que le nom de "Steering Group" ne convient pas en fait à un groupe qui, en réalité, est à peine plus important qu'une commission de procédure chargée d'établir un ordre entre les idées. C'est à peine un organisme avec lequel il est possible d'établir une liaison. En outre, la nomination d'un observateur international transformera en fait le Comité Quadripartite en un organisme qu'il n'a jamais eu l'intention d'être - un comité directeur de l'OTAN. Lorsque les Quatre Ambassadeurs parviennent à des vues communes, ceci se traduit parfois par l'établissement d'un document qui est soumis au Conseil pour examen. Cette procédure n'est peut-être pas toujours heureuse, mais elle n'est pas non plus nécessairement mauvaise. Ces documents ne font pas autorité a priori et aucune date limite n'accompagne leur présentation au Conseil. Il est regrettable que l'on ait pu donner cette impression.

33. Le REPRÉSENTANT des ETATS-UNIS approuve l'exposé en quatre points du Président. A son avis, cette discussion est une des plus importantes qui se soient jamais déroulées au Conseil puisqu'elle fait ressortir que, malgré l'excellent exposé du Représentant du Royaume-Uni sur le fonctionnement du Comité Quadripartite, certains pays membres sont profondément mécontents de la façon dont les affaires de l'Alliance sont menées. Son Gouvernement s'inquiète vivement de

ce mécontentement et il est autorisé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour le dissiper. Il demande l'indulgence du Conseil étant donné les conditions difficiles dans lesquelles le Comité Quadripartite travaille à Washington : longues séances de travail, sujets complexes et problèmes de sécurité militaire et politique. A son avis, le Comité Quadripartite prévoit une consultation plénière au sein du Conseil, bien qu'il reconnaisse qu'en certaines occasions précédentes ce Comité ait présenté au Conseil des informations sans lui donner la possibilité de procéder à des consultations.

34. Quelle solution peut-on proposer ? A son avis, il serait peu judicieux que le Conseil examine en premier lieu de façon détaillée les mesures susceptibles de dissiper ce sentiment de mécontentement. La proposition visant à envoyer un observateur du Secrétariat International semble recueillir l'appui de la majorité des membres du Conseil; il estime cependant qu'elle mérite un examen plus approfondi. Le Représentant du Royaume-Uni a d'ailleurs déjà signalé une objection. Il y en a d'autres : le Secrétariat International devra-t-il envoyer un observateur uniquement à Washington ou également dans les autres capitales OTAN ? S'il envoie un observateur seulement à Washington, quelle raison invoquera-t-il ? Il souligne vivement que la liaison entre le Conseil et le Gouvernement des Etats-Unis est sa fonction personnelle en qualité de Représentant Permanent des Etats-Unis. Il faut reconnaître une fois de plus que l'envoi d'un observateur tendrait à faire du Comité Quadripartite une institution. Aucune décision ne doit être prise à la hâte, bien qu'il soit évidemment urgent de dissiper le sentiment de mécontentement. En conséquence, il propose que le Président du Secrétariat International, en liaison avec un ou plusieurs représentants permanents, présente au Conseil une liste de propositions sur les moyens d'éliminer les procédures qui sont à l'origine de ce mécontentement.

35. Le REPRESENTANT de la FRANCE déclare que le Comité Quadripartite n'est pas une institution et rappelle qu'il s'est réuni à certaines occasions pour préparer les réponses des Trois ou des Quatre puissances aux notes soviétiques. Il existe également un Comité Quadripartite à Bonn. Il ne sait pas pourquoi le nom de "Steering Group" a été choisi, mais à son avis, ce Comité est l'intermédiaire normal le mieux à même de faciliter le travail des quatre gouvernements particulièrement intéressés qui doivent se consulter quotidiennement les uns les autres.

36. Le REPRESENTANT de la BELGIQUE reconnaît avec le Représentant des Etats-Unis que les Représentants permanents sont les meilleurs agents de liaison entre leurs gouvernements et le Conseil. Il semble que le Royaume-Uni, la France et la République Fédérale aient déjà reçu un rapport sur le déjeuner du 21 septembre entre M. Rusk et M. Gromyko; était-il impossible que le Conseil reçoive également un rapport immédiat ?

37. Le REPRESENTANT des ETATS-UNIS estime que cette remarque est juste.

38. Le REPRESENTANT de l'ITALIE fait observer que la nomination d'un représentant du Secrétariat International comme observateur auprès du Comité Quadripartite serait conforme à la procédure établie dans le document C-M(60)111, par. 14. D'ailleurs, elle ne risque pas de transformer le Groupe Directeur en institution permanente; bien au contraire, grâce à elle aucune crainte ne pourrait naître à cet égard.

39. Le PRESIDENT ne cherchera pas à résumer la discussion. Répondant au Représentant de la Belgique, il déclare que le Conseil agit comme il convient dans le domaine militaire et que l'étude qu'il poursuit actuellement permettra de comparer les efforts déployés par chaque pays pour renforcer le potentiel militaire. Lorsque le Conseil aura reçu un rapport sur les plans contenus dans les documents du LIVE OAK, il faudra de toute évidence prévoir des consultations; en outre, à son avis, il sera possible de parvenir à un accord sur l'établissement de plan à l'échelon OTAN. En ce qui concerne la consultation politique, il estime que les discussions du Conseil du début de septembre ont été importantes et, bien que les opinions exprimées n'aient pas toujours été concordantes, elles ont toutes été prises en considération. Le Représentant des Etats-Unis a noté le mécontentement que manifestent un certain nombre de membres du Conseil devant la situation actuelle ainsi que la nécessité de dissiper ce sentiment. Personnellement, il eût préféré une solution pratique à la création de nouvelles institutions. Il propose que le Conseil discute à nouveau de cette question en tenant compte du Procès-verbal de la présente réunion et, comme l'a proposé le Représentant des Etats-Unis, que le Secrétariat International prépare éventuellement un résumé de la question en consultation avec un certain nombre de représentants permanents.

40. En conclusion, le CONSEIL:

décide, comme l'a proposé le Président, de reprendre ce débat à la lumière du présent procès-verbal.

NATO SECRET

III. RENFORCEMENT DU POTENTIEL MILITAIRE EN CAS DE CRISE

Référence: C-R(61)44, Point III ✓

Document : SHAPE 188/61 du 15 septembre 1961 ✓

41. Le CONSEIL:

décide de poursuivre l'examen de cette question le mardi 26 septembre à 15 heures.

OTAN/NATO
Paris, XVIIe.

NATO SECRET